



LEGS

Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage

Les transferts monétaires selon LEGS

Emma Jowett



Crédit photographique : Protection civile et aide humanitaire de l'Union européenne

Introduction au Manuel LEGS et aux transferts monétaires

Le manuel LEGS (Livestock Emergency Guidelines and Standards, en français, Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage) est un guide pour la mise en œuvre des interventions portant sur les moyens de subsistance basés sur l'élevage dans les situations d'urgence, qui est utilisé par les agences humanitaires, les gouvernements, les donateurs et les institutions universitaires pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer ces interventions en réponse à une situation d'urgence.

La troisième édition, publiée en juin 2023, met davantage l'accent sur les principes qui sous-tendent LEGS, et inclut des conseils étape par étape sur la façon d'utiliser les outils LEGS pour élaborer un plan d'intervention en réponse à une situation d'urgence.

Plus particulièrement, en ce qui concerne le présent document, la troisième édition du Manuel LEGS porte une plus grande attention aux transferts monétaires comme modalité d'exécution des interventions portant sur les moyens de subsistance basés sur l'élevage en réponse à une situation d'urgence. Dans le passé, les interventions auprès des ménages dépendants de l'élevage, touchés par des catastrophes, consistaient généralement à fournir des aides à la production en nature, telles que du fourrage, de l'eau, du bétail ou des services vétérinaires. Cependant, il est de plus en plus évident que le recours aux transferts monétaires comme outil pour les programmes d'intervention en réponse à une situation d'urgence peut améliorer la qualité et l'efficacité de tels programmes, tout en préservant la dignité des ménages affectés, leur offrant plus de choix et la capacité de définir leurs propres priorités. Il a été démontré que les transferts monétaires sont efficaces pour accroître le pouvoir d'achat des ménages, améliorer l'accès aux intrants nécessaires à l'élevage et protéger les ressources animales.

La troisième édition du Manuel LEGS offre non seulement des conseils et des outils complets pour recourir à l'option des transferts monétaires afin d'aider les ménages dépendants du bétail lors d'une situation d'urgence, mais confirme également la validité des transferts monétaires comme outil permettant de protéger, d'aider et de reconstruire les moyens de subsistance basés sur l'élevage après une crise.

Voici quelques-unes des principales modifications apportées au manuel LEGS dans la troisième édition en ce qui concerne les transferts monétaires en tant que modalité :

- Le chapitre 3 : Planification de la réponse à l'urgence, décrit le recours aux transferts monétaires comme modalité d'exécution de l'intervention en réponse à une situation d'urgence, explique la terminologie et présente un arbre de décision pour les options d'intervention.
- Chaque chapitre technique (alimentation du bétail, fourniture d'eau, soutien vétérinaire, abris et aménagements, réduction du cheptel et fourniture de bétail) explique la manière dont les transferts monétaires pourraient être utilisés comme modalité d'intervention. Chacun des cinq outils principaux pour analyser l'adéquation et la faisabilité des interventions et des options sélectionnées, inclus dans tous les chapitres techniques, intègre désormais les transferts monétaires, ainsi que l'assistance en nature, tout en apportant des conseils sur le suivi.
- Les études de cas ont été mises à jour pour présenter davantage d'exemples de programmes efficaces qui ont recouru aux transferts monétaires.

La troisième édition du manuel LEGS peut être téléchargée gratuitement sur le site Web du projet LEGS : <https://www.livestock-emergency.net/fr/>





Crédit photographique : Kelley Lynch - Save the Children

Pourquoi utiliser les transferts monétaires plutôt qu'une assistance en nature ?

Les transferts monétaires ont toujours été utilisés dans le cadre des interventions humanitaires, mais le sont de plus en plus, depuis le début des années 2000, devenant un outil essentiel aux programmes d'intervention en réponse à des situations d'urgence. Bien qu'ils soient de plus en plus utilisés et évidents dans certains secteurs tels que la sécurité alimentaire et les besoins essentiels, les transferts monétaires n'ont pas été aussi largement employés pour aider les ménages dépendants de l'élevage dans les situations d'urgence. L'enrichissement du contenu concernant les transferts monétaires dans la troisième édition du manuel LEGS est destiné à changer ce paradigme et à promouvoir les interventions de qualité qui prennent systématiquement en compte les transferts monétaires comme option pour protéger, maintenir et reconstruire les moyens de subsistance basés sur l'élevage.

Voici quelques raisons pour lesquelles les transferts monétaires devraient être inclus dans la planification des interventions auprès des ménages dépendants de l'élevage qui sont touchés par des crises :

Flexibilité et autonomisation : Les transferts monétaires offrent aux bénéficiaires la flexibilité de déterminer les priorités concernant leurs besoins immédiats. Les ménages dépendants de l'élevage peuvent utiliser l'argent des transferts monétaires ou les bons/coupons pour des produits essentiels comme des aliments pour les animaux, des services vétérinaires ou d'autres produits urgents, leur donnant ainsi un sentiment d'autonomie et de choix.

Dignité et prise de décision : Les transferts monétaires préservent la dignité des bénéficiaires en leur donnant la possibilité de prendre des décisions sur la manière de répondre à leurs propres besoins. Cette approche reconnaît les connaissances et les capacités de la population affectée.

Préservation des moyens de subsistance : En situation d'urgence, l'élevage peut être une source essentielle de revenus et de subsistance pour les populations vulnérables. Les transferts monétaires, contrairement à l'assistance en nature, permettent aux ménages de décider de la manière de gérer leur élevage et de prendre soin de leur bétail, préservant

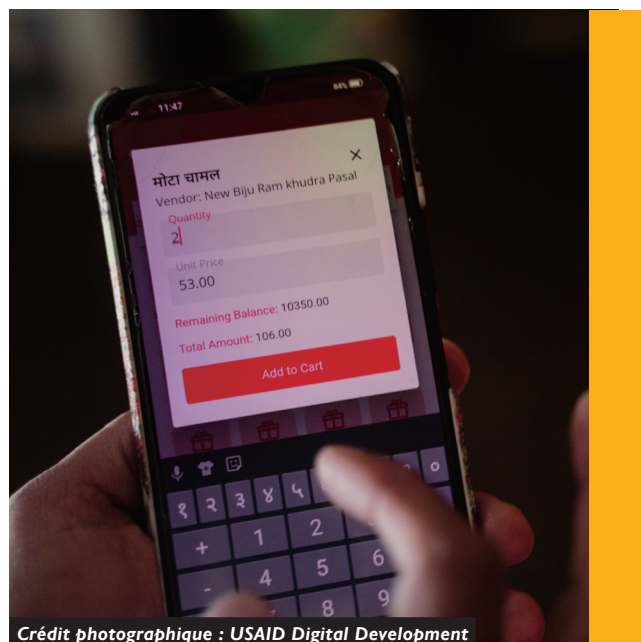
ainsi leurs moyens de subsistance et leur résilience à long terme.

Marchés locaux et économie : Le versement de transferts monétaires ou l'octroi de bons/coupons contribuent à stimuler les marchés locaux et soutenir les petites entreprises ainsi que l'économie dans son ensemble. Cela peut avoir un impact positif durable sur les communautés des ménages dépendants de l'élevage qui y résident, en particulier après une situation d'urgence.

Besoins diversifiés : Les ménages peuvent avoir des besoins variés au-delà des dépenses liées au bétail lors d'une situation d'urgence, comme la nourriture, le logement et les soins de santé. Les transferts monétaires leur permettent de répondre de manière efficace à ces différents besoins.

Rentabilité : Les transferts monétaires peuvent être plus rentables que l'assistance en nature traditionnelle, car ils permettent de réduire les difficultés logistiques associées à l'achat et à la distribution des biens physiques. Grâce à cette efficacité, les organisations humanitaires peuvent aider davantage de personnes avec les mêmes ressources.

Adaptabilité : Les programmes recourant aux transferts monétaires comme modalité d'intervention ont la capacité de s'adapter à différents contextes et échelles, aussi bien aux situations d'urgence soudaines qu'aux crises prolongées. Les transferts monétaires offrent à la fois la précision et l'adaptabilité, donnant la possibilité aux ménages de prendre des décisions éclairées sur la manière de répondre à leurs besoins spécifiques liés à l'élevage.



Voici quelques façons dont les transferts monétaires peuvent être utilisés comme modalité d'exécution des programmes dans les domaines techniques spécifiques de LEGS :

Alimentation du bétail	Solutions d'alimentation personnalisées : Les transferts monétaires permettent aux ménages d'acheter les aliments adaptés aux besoins alimentaires spécifiques de leur bétail. Cette personnalisation est cruciale pour maintenir la santé et la productivité des animaux.	Réponse rapide : En situation d'urgence, la disponibilité et l'accessibilité des aliments pour les animaux peuvent devenir un problème critique. Grâce aux transferts monétaires, les ménages peuvent se procurer rapidement les aliments de leur choix localement, aux endroits qui disposent de stocks, évitant ainsi la malnutrition et la perte de bétail.
Fourniture d'eau	Accès à l'eau potable : Dans de nombreuses situations d'urgence, l'accès à l'eau potable peut être compromis. Les transferts monétaires constituent un moyen économique pour les ménages d'obtenir de l'eau potable pour eux-mêmes et leur bétail, réduisant ainsi le risque de maladies d'origine hydrique.	Améliorations des infrastructures : L'argent obtenu par le biais des transferts monétaires peut être utilisé pour réparer ou améliorer les infrastructures hydrauliques, garantissant ainsi un approvisionnement durable en eau pour le bétail.
Soutien vétérinaire	Soins vétérinaires rapides : Les transferts monétaires peuvent être utilisés pour couvrir les dépenses vétérinaires, garantissant ainsi que le bétail reçoive des soins médicaux en temps opportun en cas d'urgence. Les besoins vétérinaires peuvent être différents selon les éleveurs, c'est pourquoi les transferts monétaires donnent la possibilité aux éleveurs de sélectionner les services qui leur sont nécessaires.	Soins préventifs : L'aide financière permet aux ménages d'investir dans les services vétérinaires et les mesures préventives pour protéger leur bétail contre les maladies et parasites courants.
Abris	Réparations importantes des abris : Les abris du bétail peuvent être endommagés lors de catastrophes. Les ménages peuvent tirer parti des transferts monétaires pour réparer ou renforcer ces structures afin de protéger leurs animaux lors de conditions météorologiques difficiles.	Abri temporaire : Immédiatement après une situation d'urgence, l'argent reçu par le biais des transferts monétaires peut être utilisé pour mettre en place des solutions d'abris temporaires pour le bétail jusqu'à ce que des aménagements plus permanents puissent être construits.
Réduction du cheptel	Accès au marché : Les transferts monétaires donnent la possibilité aux ménages de vendre du bétail lorsque les conditions du marché sont favorables, leur garantissant ainsi de meilleurs prix pour leurs animaux. Cela peut être crucial pour générer des revenus et réduire l'impact économique de la crise.	Diversification : Les transferts monétaires peuvent aider les ménages à diversifier leurs sources de revenus en se débarrassant du bétail excédentaire ou moins productif. Cela peut être une décision stratégique pour s'adapter à l'évolution de la situation.
Fourniture de bétail	Reconstitution du cheptel : Si des animaux ont été perdus lors de catastrophes, les transferts monétaires peuvent aider les ménages à reconstituer leurs troupeaux en leur donnant le choix d'acheter de nouveaux animaux ou des reproducteurs.	Sélection du bétail : L'argent provenant des transferts monétaires permet aux ménages de sélectionner le type et la race de bétail qui correspondent le mieux à leurs besoins et aux conditions locales, contribuant ainsi à la résilience à long terme.

Quels sont les modalités et mécanismes principaux des transferts monétaires ?

Les transferts monétaires font référence au versement de **transferts monétaires** et / ou l'octroi de **bons/coupons** pour des biens ou des services directement à des particuliers, des ménages ou des bénéficiaires d'un groupe / d'une communauté. Les transferts monétaires comprennent plusieurs synonymes (par exemple, interventions basées sur des transferts monétaires, assistance sous forme de transferts monétaires et programmes reposant sur les transferts monétaires), mais **transferts monétaires** est le terme recommandé¹. L'Annexe 3.6 du Manuel LEGS présente certaines des modalités d'exécution possibles de l'intervention et des mécanismes de distribution des transferts monétaires qui peuvent être utilisés dans le cadre des interventions techniques de LEGS (voir la Figure 3.8 et le Tableau 3.5). Ceux-ci sont suivis d'un arbre de décision qui peut aider les agences à déterminer si les transferts monétaires sont réalisables et appropriés (voir Figure 3.9).

Modalité fait référence à la forme d'assistance, par exemple, **les transferts monétaires, les bons/coupons, l'assistance en nature, les prestations de services** ou une combinaison (de ces modalités). Cela peut inclure à la fois des transferts directs au niveau des ménages et une assistance apportée à un niveau plus général ou communautaire, par exemple, des services de santé, des infrastructures WASH.

Un **mécanisme de distribution** dans le cadre de l'assistance humanitaire sous forme de transferts monétaires, est un moyen de verser / transférer de l'argent ou des bons/coupons aux bénéficiaires (par exemple, carte à puce, transfert d'argent mobile, au guichet, chèque, carte bancaire, etc.). Certains mécanismes de distribution peuvent également faciliter la réception, la conservation et les paiements (par exemple, portefeuille mobile, compte bancaire, carte à puce, etc.).

Les bons/coupons sont des transferts assortis de restrictions par défaut, car ils sont intrinsèquement limités quant à l'endroit, la date et la manière dont ils peuvent être utilisés. L'assistance en nature est

également assortie de restriction. **Les transferts monétaires** ne sont pas assortis de restriction et peuvent être utilisés selon le choix des bénéficiaires. Un **bon/coupon papier** ou un **bon/coupon électronique** peut être échangé contre une valeur, une quantité et / ou un type déterminé de biens ou de services, libellés soit sous la forme d'une valeur monétaire (par exemple, 15 dollars), d'une gamme prédéterminée de produits (par exemple, du fourrage ou des matériaux pour abris), de services spécifiques (par exemple, des services vétérinaires), ou une combinaison de valeur et de produits. Les bons/coupons sont assortis de restrictions par défaut, bien que le degré de restriction varie en fonction de la conception du programme et du type de bon/coupon. Ils sont échangeables auprès de fournisseurs présélectionnés ou lors de « foires » créées par l'agence de mise en œuvre.

Les paiements numériques (ou virements électroniques) font référence aux transferts monétaires électroniques versés ou aux bons/coupons électroniques remis par l'agence de mise en œuvre à un bénéficiaire. Ils donnent accès à de l'argent, à des biens et / ou à des services via des appareils mobiles, des bons/coupons ou des cartes électroniques (par exemple, cartes prépayées, carte bancaire, carte à puce, cartes de crédit ou de débit). Les paiements / virements électroniques sont des termes génériques pour désigner **la monnaie électronique** et les **bons/coupons électroniques**.

La monnaie électronique englobe toute alternative électronique / numérique au transfert direct d'argent physique qui offre une flexibilité totale et sans restriction pour les achats. Elle peut être conservée, dépensée et / ou reçue par le biais de différents mécanismes, notamment un téléphone mobile / un portefeuille mobile, une carte bancaire / une carte de débit prépayée, une carte à puce ou tout autre transfert électronique. Les transferts de monnaie électronique (ou d'argent numérique) offrent généralement la possibilité de retirer des fonds sous forme d'argent physique si nécessaire.

Les bons/coupons électroniques englobent les cartes, les codes ou les jetons numériques qui sont échangés électroniquement chez un fournisseur participant. Les bons/coupons électroniques peuvent représenter une valeur monétaire ou marchande, et sont conservés et échangés à l'aide d'une variété d'appareils électroniques (par exemple, **téléphone mobile, carte à puce ou système de point de vente (PdV)**).

¹ Toutes les définitions sont tirées du Glossaire des Transferts monétaires de CaLP : <https://www.calpnetwork.org/fr/library-and-resources/glossary-of-terms/>

Caractère conditionnel fait référence aux activités ou obligations préalables qu'un bénéficiaire doit remplir pour recevoir l'assistance. Les conditions peuvent être utilisées avec tout type de transfert (monétaire, bons/coupons, en nature ou prestation de services) en fonction de la conception et des objectifs de l'intervention. Certaines interventions peuvent exiger que les bénéficiaires se procurent les produits convenus (par exemple, acheter des matériaux convenus pour un abri pour le bétail) comme condition pour recevoir les montants ultérieurs. Des exemples de conditions comprennent la participation à un programme de vaccination saisonnière du bétail, la construction d'un abri et la réalisation de travaux tels que la réparation d'un espace de stockage communal pour le fourrage ou la réparation des infrastructures liées à l'eau, etc. L'argent contre des travaux / des biens / une formation sont toutes des formes de **transfert conditionnel**. Le caractère conditionnel se distingue de la restriction (la manière dont l'aide est utilisée) et du ciblage (critères de sélection des bénéficiaires).

La restriction fait référence aux limites imposées à **l'utilisation** de l'aide par les bénéficiaires. Des restrictions s'appliquent à la gamme des biens et services pour lesquels l'aide peut être utilisée pour les achats, ainsi qu'aux endroits où elle peut être employée. Le degré de restriction peut varier : de l'obligation d'acheter des articles spécifiques, tels que certains types de fourrage, à l'achat d'une catégorie générale de biens ou de services. Remarque : Les restrictions sont différentes des conditions, qui s'appliquent uniquement aux activités qui doivent être réalisées pour bénéficier d'une aide.

La valeur du transfert est le montant (généralement une valeur monétaire) fourni directement à un bénéficiaire du transfert monétaire ou du bon/coupon. Les valeurs des transferts (ainsi que le nombre et la fréquence des transferts) sont calculées en fonction des objectifs de l'intervention. La valeur du transfert correspond généralement au montant d'un transfert unique, plutôt qu'au montant total versé à un bénéficiaire au cours d'une intervention (c'est-à-dire, à partir de plusieurs transferts). **Valeur nette du transfert** fait référence au montant total versé directement aux bénéficiaires au cours d'une intervention. Les valeurs des transferts n'incluent pas les coûts de transaction.

Arguments en faveur de la faisabilité des transferts monétaires

Bien que l'on puisse affirmer que les transferts monétaires peuvent être plus rentables, plus rapides, préservent davantage la dignité des bénéficiaires et leur donnent le choix de l'assistance, il est important de procéder à une évaluation pour garantir que le recours aux transferts monétaires en tant que modalité est réalisable. Les listes de contrôle de l'évaluation initiale du Manuel LEGS peuvent aider à déterminer si les transferts monétaires sont réalisables (voir la Liste de contrôle pour l'évaluation 1 : Le rôle du bétail dans les moyens de subsistance ; Liste de contrôle pour l'évaluation 2 : La nature et l'impact de la situation d'urgence ; et Liste de contrôle pour l'évaluation 3 : Analyse de la situation, en particulier la Question 3.5.6). L'annexe 3.6 présente également un arbre de décision qui peut aider les agences à déterminer si les transferts monétaires sont réalisables et appropriés (voir Figure 3.9).

Un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte pour évaluer si les transferts monétaires constituent une modalité réalisable dans le cadre d'une intervention, notamment les suivants :

Analyse du contexte et de la situation : Une évaluation approfondie du contexte de la situation d'urgence doit être menée, notamment une évaluation des besoins spécifiques liés à l'élevage et des vulnérabilités de la population touchée.



Photo : DFID - Ministère britannique du Développement international

Analyse des moyens de subsistance : L'impact de la situation d'urgence sur les moyens de subsistance basés sur l'élevage doit être analysé, ainsi que les principales difficultés auxquelles sont confrontés les ménages affectés. Les avantages potentiels du recours aux transferts monétaires pour résoudre ces difficultés, aider au relèvement et renforcer la résilience des activités liées à l'élevage doivent être évalués.

Évaluation du marché : La fonctionnalité et la capacité des marchés et services locaux à répondre aux besoins de la population affectée doivent être évaluées. Les facteurs tels que la fourniture d'intrants spécifiques liés à l'élevage, les services, les niveaux de prix et le nombre d'acteurs du marché doivent être pris en compte. Il est important de déterminer si les marchés sont accessibles et s'il existe des distorsions du marché ou des risques susceptibles d'affecter la mise en œuvre des transferts monétaires. Dans certaines zones touchées par des catastrophes ou des conflits, la disponibilité des biens et services liés à l'élevage sur les marchés locaux peut être limitée. Dans ce cas, il se peut que, pour une courte durée, les services ou les biens soient fournis directement aux bénéficiaires, tout en recherchant des solutions pour augmenter l'accès aux biens ou services à plus long terme. Les marchés peuvent également être affectés par la variabilité saisonnière des biens, et les transferts monétaires doivent être programmés de manière appropriée pour s'aligner sur ces besoins saisonniers. Un système de suivi robuste sera nécessaire pour vérifier la disponibilité, les prix et la qualité des intrants liés à l'élevage (par exemple, les aliments pour les animaux, les services vétérinaires) achetés par le biais des transferts monétaires, pour garantir que la qualité est fiable et répond aux normes nécessaires.²

Évaluation des capacités : La capacité des ménages et des communautés touchés à utiliser et gérer efficacement les transferts monétaires doit être évaluée. Il convient de tenir compte des facteurs tels que les connaissances financières, l'accès aux services financiers et la capacité de prendre des décisions éclairées concernant les achats liés au bétail.

Évaluation des prestataires de services financiers : Les prestataires de services financiers existants doivent être identifiés, en tenant compte des options locales, nationales et mondiales, ainsi que des considérations réglementaires dans le

contexte opérationnel, afin de comprendre l'impact sur la manière dont les bénéficiaires peuvent accéder à l'argent. Il est également important de comprendre le niveau de connaissances financières, de compréhension et les préférences technologiques des personnes affectées. Il convient de déterminer si un prestataire de services financiers a la capacité de répondre aux besoins spécifiques de la modalité recourant aux transferts monétaires, en termes de liquidités, de points d'accès physiques à l'argent et de personnel.³

Considérations relatives à la protection et au genre : Conformément au **Principe 6 de LEGS** : Soutenir les programmes sensibles au genre, identifier et traiter les risques potentiels liés à la protection et les vulnérabilités spécifiques au genre associés à la mise en œuvre des transferts monétaires. Il est important de veiller à ce que la conception du programme et le mécanisme de distribution prennent en compte les besoins de protection des groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les populations marginalisées.

Analyse de la rentabilité : La rentabilité des transferts monétaires par rapport à d'autres formes d'assistance pour répondre aux besoins et objectifs spécifiques liés à l'élevage doit être évaluée. Il est important de tenir compte des facteurs tels que la disponibilité et le caractère abordable des options d'assistance alternatives et l'impact potentiel des transferts monétaires sur les marchés locaux et sur l'économie dans son ensemble.

Coordination : Comme mentionné dans le **Principe 5 de LEGS** : Garantir des réponses coordonnées, il est essentiel de coordonner les activités avec celles des autres acteurs humanitaires qui peuvent également utiliser les transferts monétaires comme modalité, pour s'assurer que les valeurs des transferts sont harmonieuses, permettre une mise en œuvre efficace, éviter les duplications et tirer parti des ressources et de l'expertise existantes.⁴ Dans la plupart des pays, un groupe de travail sur les transferts monétaires

2 Rapid Assessment for Markets (RAM) Guidelines for an Initial Market Assessment (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/publication/rapid-assessment-for-markets-ram/> and Market Analysis Guidance (MAG) (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/publication/market-analysis-guidance-mag/>.

3 Évaluation des prestataires de services financiers : <https://www.calpnetwork.org/fr/toolset/evaluation-des-prestataires-de-services-financiers/>

4 Nouveau modèle de coordination des transferts monétaires : <https://reliefweb.int/report/world/new-cash-coordination-model-all-you-need-know-about-new-model-enar#:~:text=In%20line%20with%20the%20Grand,made%20closer%20and%20with%20greater>

sera mis en place pour gérer la coordination des transferts monétaires, et il est important que les acteurs impliqués dans l'élevage participent à ce mécanisme.⁵

Suivi et évaluation : Conformément au **Principe 8 de LEGS** : S'engager à assurer le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (MEAL), le développement de mécanismes de suivi et d'évaluation robustes est crucial afin de surveiller l'impact et les résultats des interventions basées sur l'élevage en réponse à une situation d'urgence impliquant les transferts monétaires. Les indicateurs clés doivent être régulièrement surveillés, tels que la santé du bétail, la productivité, la fonctionnalité du marché, la génération de revenus et l'utilisation des transferts monétaires par la population affectée.

Analyse des options d'intervention

L'analyse des options d'intervention est un processus décisionnel systématique utilisé dans les contextes humanitaires et de développement pour identifier et évaluer les interventions et les options techniques possibles du programme, ainsi que sélectionner les stratégies d'intervention les plus appropriées. Suivant l'approche LEGS, le processus utilise une matrice d'identification participative de réponse (PRIM) pour déterminer la meilleure façon d'atteindre les objectifs suivants liés aux moyens de subsistance afin d'aider les communautés touchées par la crise à :

1. Obtenir des effets immédiats en utilisant les biens d'élevage ; et / ou
2. Protéger les principaux biens d'élevage ; et / ou
3. Reconstruire les principaux biens d'élevage

Le processus doit être mené après une évaluation approfondie du contexte à l'aide des listes de contrôle des évaluations de LEGS, afin de comprendre les besoins spécifiques des éleveurs de la zone cible. Des facteurs tels que le type de bétail, le nombre de bêtes, l'impact de la crise et les capacités des communautés affectées doivent être pris en compte. Une étude de faisabilité en matière de transferts monétaires doit également avoir été menée pour s'assurer que toutes les modalités du programme sont prises en compte lors de la prise de décision.



Crédit photographique : Valerie Gwinner

Au cours du processus, il est important de collaborer avec les communautés locales, les éleveurs, les agences gouvernementales et les parties prenantes concernées pour recueillir leurs suggestions et leurs idées. Leurs points de vue sont essentiels pour identifier des options d'intervention viables.

Il est généralement recommandé que, dans le cadre d'un atelier utilisant la matrice PRIM comme point de référence, les six domaines d'intervention technique (alimentation du bétail, eau, soutien vétérinaire, abris, réduction du cheptel et fourniture de bétail) soient examinés par rapport aux trois objectifs de LEGS en matière de moyens de subsistance décrits ci-dessus (voir le manuel LEGS page 97, Figure 3.2 Comment remplir la Matrice d'identification participative de réponse). Ce processus permet aux participants à l'atelier d'évaluer l'impact que chaque intervention pourrait

5 Fiche conseils sur la coordination des transferts monétaires : <https://www.calpnetwork.org/fr/publication/cash-coordination-tip-sheet/>

avoir sur chaque objectif. Le côté droit de la matrice permet de déterminer le calendrier approprié pour chaque intervention.

L'étape suivante consiste à examiner plus attentivement les options techniques pour chaque domaine d'intervention technique prioritaire, afin de garantir que les options sélectionnées seront appropriées, réalisables et opportunes. C'est à ce stade qu'une analyse beaucoup plus approfondie de la modalité d'exécution de l'option technique doit être envisagée au regard de ces critères.

Si, par exemple, la fourniture d'aliments et d'eau a été placée en priorité, il faudra alors envisager différentes options pour assurer un tel approvisionnement. Les options pourraient inclure la fourniture de biens en nature, d'argent ou de bons/coupons pour permettre à l'éleveur d'accéder aux biens sur le marché. Si les transferts monétaires doivent être utilisés comme modalité, il conviendra alors de décider si des restrictions ou des conditions doivent être imposées. Cette décision dépendra de l'existence ou non de problèmes liés à la qualité, du moment de l'application des restrictions et si le montant de la subvention pourrait introduire des conditions pour garantir que le programme atteigne ses objectifs.

D'autres considérations susceptibles d'influencer la décision sur la modalité et le mécanisme choisis concernent la capacité organisationnelle, les besoins et les capacités spécifiques de la population affectée, les risques liés à la sécurité, la volatilité du marché, les facteurs environnementaux, ainsi que le budget et les ressources. Des conseils supplémentaires lorsque les transferts monétaires sont envisagés comme option d'intervention sont présentés dans le Manuel LEGS, à l'Annexe 3.6, Figure 3.9 (arbre de décision concernant les transferts monétaires). Chaque chapitre technique comprend des conseils supplémentaires sur les transferts monétaires ; par exemple, les arbres de décision relatifs à l'alimentation du bétail et la fourniture de bétail. L'introduction de chaque chapitre technique aborde la pertinence des transferts monétaires pour l'intervention spécifique.

Une fois la décision prise, il convient de concevoir le programme de manière détaillée pour les options d'intervention sélectionnées. Cette conception doit inclure des objectifs, des activités, des délais et des indicateurs clairs pour le suivi et l'évaluation.

L'analyse des options d'intervention est un processus dynamique qui doit être réexaminé et ajusté au fur et à mesure de l'évolution de la situation. La flexibilité et la capacité d'adaptation à l'évolution de la situation sont des éléments essentiels pour la conception et la mise en œuvre de programmes performants en matière d'assistance portant sur les moyens de subsistance basés sur l'élevage.⁶ Le chapitre 3 du manuel LEGS comprend davantage d'informations sur l'identification des interventions, et l'Annexe 3.6 présente un arbre de décision.

Principales considérations pour la conception des programmes ayant recours aux transferts monétaires

Les transferts monétaires comme modalité des interventions humanitaires peuvent être très efficaces. Toutefois, ce n'est pas une panacée. Il est important de prendre en compte les facteurs suivants lors de la conception et de la mise en œuvre de programmes utilisant les transferts monétaires pour soutenir, protéger ou reconstruire les moyens de subsistance basés sur l'élevage :

Services vétérinaires pour le bétail : L'accès aux services vétérinaires et aux médicaments peut être perturbé dans une situation d'urgence. Le recours aux transferts monétaires comme modalité peut permettre la reprise de ces services, même s'il est important de mettre en place un suivi solide pour garantir la qualité et la pertinence des services.

Mobilité des animaux : Dans les communautés pastorales ou nomades, dans lesquelles le bétail est constamment en mouvement, l'utilisation d'un mécanisme de paiement électronique peut atténuer la difficulté que présente cette mobilité, car il ne dépend pas d'une situation géographique spécifique.

Considérations culturelles : Dans certaines communautés, le bétail revêt une importance culturelle ou sociale au-delà de sa valeur économique. La compréhension et le respect de ces facteurs culturels sont importants lorsque les transferts monétaires sont envisagés.

Changement climatique et dégradation de l'environnement : Le changement climatique peut entraîner des modifications des systèmes de pâturage, une pénurie d'eau et une vulnérabilité accrue du bétail en raison des événements

⁶ Response Options Analysis Planning Guide (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/publication/response-options-analysis-planning-guide/>

météorologiques extrêmes. Il est important de renforcer la capacité à prendre des décisions éclairées lors de la sélection, de la planification et de la mise en œuvre des modalités recourant aux transferts monétaires.⁷

Durabilité à long terme : Les transferts monétaires sont utiles pour apporter une aide immédiate, mais il est important que la durabilité à long terme des moyens de subsistance basés sur l'élevage soit prise en compte. Il convient d'envisager des stratégies de relèvement et de développement à plus long terme, potentiellement liées à des systèmes de protection sociale ou de filet sociaux.

Capacités des bénéficiaires : L'évaluation des connaissances et des compétences des bénéficiaires en matière de gestion du bétail est essentielle. Il peut être nécessaire de proposer une formation ou un soutien au renforcement des capacités en complément des programmes utilisant les transferts monétaires.

Protection des éleveurs vulnérables : Il est essentiel d'identifier et de fournir une aide supplémentaire aux groupes vulnérables, tels que les ménages dirigés par des femmes ou les communautés marginalisées, pour garantir l'équité dans les programmes recourant aux transferts monétaires.

Mécanismes de retour d'information : La mise en place de mécanismes de retour d'information spécifiques aux transferts monétaires associés à l'élevage est essentielle pour comprendre les besoins des bénéficiaires et répondre à leurs préoccupations liées à leurs moyens de subsistance, ainsi que pour accroître l'influence des communautés affectées sur les programmes et améliorer leur qualité.⁸

Transport : Dans certains cas, les bénéficiaires peuvent devoir transporter du bétail vers des zones ou des marchés plus sûrs ou depuis ces endroits. Il convient d'examiner s'il est nécessaire d'apporter une aide pour le transport et d'assurer la sécurité et le bien-être des animaux pendant le déplacement.

Épidémies : Le bétail est sensible aux maladies et le risque d'épidémie peut augmenter lors d'une situation d'urgence en raison du surpeuplement ou du stress. Les programmes utilisant les transferts monétaires devraient prendre en compte la manière d'atténuer et de répondre aux risques de maladie.

Accès aux informations : Les bénéficiaires peuvent ne pas avoir accès aux informations sur les prix du marché, la santé du bétail et les meilleures pratiques. Il est indispensable pour leur réussite qu'ils puissent bénéficier de services d'information et de vulgarisation en complément des programmes utilisant les transferts monétaires.

Participation : Selon le **Principe 2 de Legs** : Garantir la participation de la communauté, il est important d'encourager la participation active des bénéficiaires dans les prises de décisions et la conception des programmes. Cela peut être difficile, mais indispensable à la réussite des programmes recourant aux transferts monétaires.⁹

Déplacement et migration : Dans les zones de conflit ou de catastrophe, les populations peuvent être déplacées ou migrer avec leur bétail. Lors de la conception des programmes, la mobilité des bénéficiaires devrait être prise en compte.

Préparation : La préparation organisationnelle en termes de structures, de systèmes, de politiques et de procédures en place pour être en mesure d'effectuer les transferts monétaires est essentielle pour que les programmes soient efficaces et rapides.¹⁰

La résolution de ces problèmes nécessite une approche adaptée qui prend en compte les caractéristiques uniques des moyens de subsistance basés sur l'élevage et le contexte spécifique de la situation d'urgence. La collaboration avec les communautés locales et les experts en élevage et en santé animale est indispensable pour concevoir et mettre en œuvre des programmes efficaces utilisant les transferts monétaires pour la protection du bétail et la reconstruction du cheptel.

7 Environmental Checklist Review of Environmental Impact of Cash Based Interventions and In-Kind Assistance (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/publication/environmental-checklist-review-of-environmental-impact-of-cash-based-interventions-and-in-kind-assistance/>

8 AAP Minimum Standard for Complaints & Feedback (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/publication/aap-minimum-standards-for-complaints-feedback/>

9 Moving the dial on participation via CVA (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/blog/moving-the-dial-on-participation-via-cva/>

10 Organisational Cash Readiness Tool (en anglais uniquement) : <https://www.calpnetwork.org/capacity-building/facilitated-training/organizational-cash-readiness-tool/>

Quatre études de cas sur la manière dont les transferts monétaires peuvent être utilisés pour les interventions techniques dans le cadre de LEGS

Éthiopie :

En mars-avril 2023, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), soutenue par le Bureau d'assistance humanitaire (BHA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), est intervenue en raison de la sécheresse dans les zones pastorales des régions de Somali et d'Oromia en Éthiopie par le biais de transferts monétaires conditionnels pour le déstockage par abattage. La planification et l'exécution ont suivi les normes LEGS, et les communautés pastorales touchées par la sécheresse ont fourni des animaux vivants en échange de 6 000 birr éthiopiens pour une tête de bétail ou quatre petits ruminants. En retour, la viande des animaux abattus a été distribuée aux communautés. 1 559 bovins et 1 364 petits ruminants dans la zone de Borena de la région d'Oromia et 16 176 petits ruminants dans les zones d'Afder et de Liban de la région de Somali ont été achetés pour l'abattage. L'enregistrement numérique à l'aide des données biométriques, l'abattage et la distribution de viande, ainsi que l'élimination des déchets étaient conformes aux normes LEGS.

Le déstockage par abattage était prévu pour 8 326 ménages, cependant en raison du début de la saison des pluies dans la zone Est Bale, 2 250 ménages n'y ont pas participé. Une fois les pluies commencées dans les zones Ouest Bale, et conformément aux normes LEGS, l'activité s'est arrêtée.

Les communautés locales ont été consultées lors de la planification des interventions impliquant le déstockage par abattage et la distribution de viande par l'intermédiaire des bureaux locaux de la FAO. Les comités des achats locaux, qui comprenaient des représentants des communautés bénéficiaires, ont supervisé et géré toutes les activités : sélection des bénéficiaires, sélection du site d'abattage, préparation des fosses d'élimination des carcasses, suivi du paiement aux ménages bénéficiaires pour les animaux abattus et contrôle du processus d'abattage et de distribution de la viande. L'ensemble du processus a été coordonné par le Bureau de l'Agriculture de l'État régional d'Oromia dans la région d'Oromia et le Bureau du développement pastoral de l'État régional de Somali, en collaboration avec l'administration locale et les communautés cibles.

Source : *Interventions de la FAO Éthiopie portant sur le déstockage par abattage et la distribution de viande dans les zones touchées par la sécheresse de la région d'Oromia et de Somali. Février à mars 2023.*

En avril 2019, Care International a décidé de mettre en œuvre une intervention basée sur des modificateurs de crise dans le woreda de Kochere, en Éthiopie, où les ménages ont été touchés par le conflit ethnique entre Gedeo et Guji. Le projet a versé des transferts monétaires aux ménages touchés par le conflit pour les aider à reprendre leurs activités de subsistance.

Les bénéficiaires des transferts monétaires ont pu investir dans diverses options liées à leurs moyens de subsistance, ce qui a permis de minimiser leurs risques et d'assurer différentes sources de revenus. Ils ont également pu investir une partie de l'argent dans la reconstruction de leur logement et dans la satisfaction d'autres besoins immédiats.

Les transferts monétaires étaient destinés à permettre le rétablissement des moyens de subsistance, et ont été efficaces pour y parvenir : 73 % des ménages ont participé à l'engraissement des porcelets, 45 % au petit commerce, 31 % à l'engraissement des bovins, 30 % à l'élevage de volailles et 11 % à la culture de haricots blancs, de nombreux ménages ayant réalisé plusieurs investissements. Les ménages ont tiré parti de la flexibilité offerte par les transferts monétaires. L'évaluation de suivi après le versement a révélé que 29 % des ménages gravement touchés ont changé d'avis et se sont engagés dans des activités de subsistance différentes de celles prévues dans leurs plans d'activités. Et 55 % des ménages ont utilisé une partie de l'argent versé pour des dépenses critiques telles que la nourriture, les médicaments et les réparations de leur logement.

L'accès facilité aux formations en matière d'éducation financière, de moyens de subsistance et de compétences commerciales avant le versement des premiers transferts monétaires était indispensable pour aider les ménages à décider de leurs options concernant leurs moyens de subsistance et utiliser efficacement les transferts monétaires. Un plan d'activités simplifié que les deux époux du ménage avaient élaboré ensemble leur a permis de discuter à l'avance des investissements de leurs fonds (à la fois les dépenses et les bénéfices attendus). L'élaboration de ce plan d'activités a motivé les ménages à planifier de manière responsable et à investir l'argent en fonction de l'intérêt et de la capacité de chaque conjoint. L'évaluation de suivi après le versement a révélé que 89 % des femmes issues de ménages dirigés par deux personnes ont déclaré avoir contribué à la prise de décision sur la manière de dépenser l'argent et sur les choix d'activités relatives aux moyens de subsistance.

Source : *Care International (2019). Learning Brief #2: Cash Transfers for Livelihoods Recovery.*

Somalie

En 2012, Save the Children International a lancé un projet de distribution et de traitement du bétail en Somalie, avec le soutien du ministère norvégien des Affaires étrangères, de l'AusAID et du ministère britannique du Développement international (DFID), afin de protéger et de reconstruire les biens d'élevage. Cela a été réalisé grâce à la fourniture de bétail et aux services vétérinaires pour réduire les maladies du bétail, ainsi qu'améliorer la nutrition des animaux, en réponse de la sécheresse.

Le projet a ciblé les participants en utilisant des critères de vulnérabilité, tels que le nombre de pertes d'animaux par les ménages pauvres et le niveau de malnutrition infantile. Après un accord sur l'âge et les types de bétail, des marchands de bétail ont été engagés pour fournir du bétail par le biais d'un système d'appel d'offres ouvert, et un kit vétérinaire standard a été conçu et acheté. Les agents communautaires de santé animale (ACSA) locaux ont reçu une formation de perfectionnement et des kits de traitement.

Chaque ménage participant a reçu des bons/coupons pour acheter 5 à 10 animaux selon les spécifications et la zone de mode de subsistance, ainsi que des bons/coupons pour le traitement de 20 petits animaux. Les marchands de bétail amenaient les animaux dans les villages et les participants pouvaient échanger leurs bons/coupons contre du bétail. Une « association de professionnels de l'élevage » locale a mis à disposition des équipes vétérinaires qui ont recueilli les médicaments auprès de pharmacies agréées et se sont rendues dans les villages, où les ménages participants pouvaient échanger leurs bons/coupons contre des traitements et des formations. Le recours à des bons/coupons et des fournisseurs locaux s'est avéré efficace pour surmonter certaines difficultés logistiques liées au transport des fournitures dans un environnement instable.

Une évaluation externe du projet a fait ressortir certains enseignements clés, notamment l'importance de distribuer des femelles gestantes ou allaitantes pour accroître l'accès au lait rapidement. Le recours aux bons/coupons a également permis de rendre compte aux participants et a assuré la traçabilité ; cela a également facilité la distribution dans un environnement peu sûr. Enfin, un ensemble complet d'aide à l'élevage : fourniture de bétail, traitement et formation, a largement contribué à accroître l'impact.

Sources : *Save the Children International (2013) Drought Early Warning and FSL Needs Assessment in Hiran and Puntland; Livestock Baseline for Hiran, DFID Project; Evaluation of Livelihoods/Resilience Activities, Hiran; and Livestock and Cash Grants Project Baseline for Hiran, Save the Children International.*

Zimbabwe

Des foires aux volailles ont été organisées du 1er au 4 février 2005 par Oxfam au Zimbabwe. La planification préalable comprenait la préparation des bons/coupons, l'identification des bénéficiaires, ainsi que la vérification et la diffusion des informations. Les foires ciblaient un total de 2 500 bénéficiaires dans quatre districts. Les volailles proposées aux foires comprenaient principalement des poulets (90 %), tandis que les dindes, canards et pintades constituaient les 10 % restants.

L'analyse des prix a révélé que la plupart des plus grosses volailles (canards et dindes) étaient plus chères que les poulets et les ménages ne pouvaient donc pas se permettre d'acheter à la fois un mâle et une femelle. Des agents du département vétérinaire et du personnel d'AREX (Recherche et vulgarisation agricoles) du ministère de l'Agriculture du gouvernement du Zimbabwe étaient présents le jour des foires pour vérifier l'état de santé des volailles et fournir des informations sur l'élevage des poulets. Les fourchettes de prix variaient selon les districts et allaient de 15 000 à 35 000 dollars zimbabwéens par volaille. Quelques vendeurs interrogés ont indiqué qu'ils avaient tiré parti de la foire aux volailles de l'année précédente et qu'ils avaient réussi à élever des poulets pour les vendre cette année.

Source : Ann Witteveen, conseillère régionale en sécurité alimentaire d'Oxfam, Afrique australe.

Autres références sur les interventions portant sur les moyens de subsistance basés sur l'élevage en réponse à des situations d'urgence et recourant aux transferts monétaires.

The Use of Cash Transfers in Livestock Emergencies and Their
Incorporation into Livestock Emergency Guidelines and Standards (LEGS):
<https://www.livestock-emergency.net/userfiles/The%20Use%20of%20Cash%20Transfers%20in%20Livestock%20Emergencies.pdf>

The State of the World's Cash Report:
<https://www.calpnetwork.org/publication/state-of-the-worlds-cash-report>

Financial Service Provider (FSP) Assessment:
<https://www.calpnetwork.org/fr/toolset/evaluation-des-prestataires-de-services-financiers/>

FAO, *Livestock-Related Interventions during Emergencies: The How-to-Do-It Manual* (FAO, Rome, 2016),
<https://www.fao.org/3/i5904e/i5904E.pdf>

Response Options Analysis Planning Guide:
<https://www.calpnetwork.org/publication/response-options-analysis-planning-guide>

New Cash Coordination model:
<https://reliefweb.int/report/world/new-cash-coordination-model-all-you-need-know-about-new-model-enar#:~:text=In%20line%20with%20the%20Grand,made%20closer%20and%20with%20greater>

Cash Coordination Tip Sheet:
<https://www.calpnetwork.org/fr/publication/cash-coordination-tip-sheet/>

AAP Minimum Standard for Complaints & Feedback:
<https://www.calpnetwork.org/publication/aap-minimum-standards-for-complaints-feedback>

Rapid Assessment for Markets (RAM) Guidelines for an Initial Market Assessment:
<https://www.calpnetwork.org/publication/rapid-assessment-for-markets-ram>

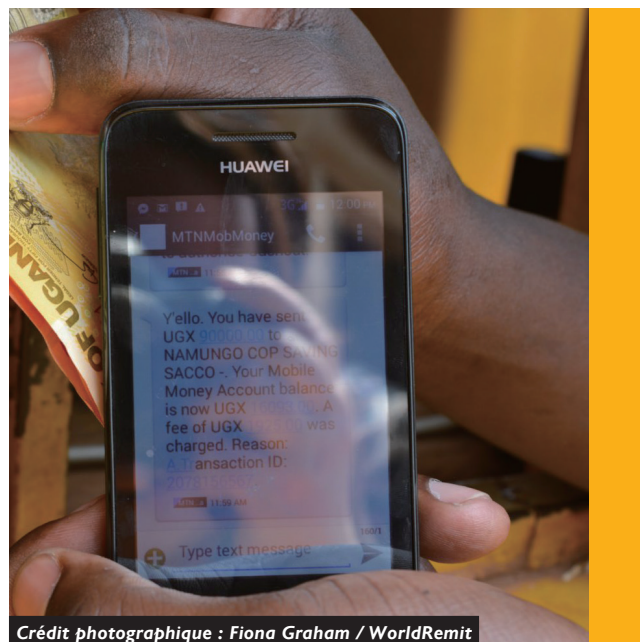
Market Analysis Guidance (MAG):
<https://www.calpnetwork.org/publication/market-analysis-guidance-mag>

Environmental Checklist Review of Environmental Impact of Cash Based Interventions and In-Kind Assistance:
<https://www.calpnetwork.org/publication/environmental-checklist-review-of-environmental-impact-of-cash-based-interventions-and-in-kind-assistance>

Moving the dial on participation via CVA:
<https://www.calpnetwork.org/blog/moving-the-dial-on-participation-via-cva>

Organisational Cash Readiness Tool:
<https://www.calpnetwork.org/capacity-building/facilitated-training/organizational-cash-readiness-tool>

Susanne Jaspers, *From Food Crisis to Fair Trade* (Oxfam Guidelines and Toolkits, 2 006), <https://policy-practice.oxfam.org/resources/from-food-crisis-to-fair-trade-livelihoods-analysis-protection-and-support-in-e-141676>





LEGS

**Vesey Farm
Little Clacton Road
Great Holland
Essex CO13 0EX
United Kingdom**

✉ coordinator@livestock-emergency.net

🌐 www.livestock-emergency.net

🐦 [@TheLEGSPROject](https://twitter.com/TheLEGSPROject)

Document technique de LEGS sur les transferts monétaires
Un document présentant des informations techniques dans
le cadre des Normes et directives pour l'aide d'urgence à
l'élevage. Livestock Emergency Guidelines and Standard,
Royaume-Uni.

© Livestock Emergency Guidelines and Standards (LEGS) 2023

Avis de non-responsabilité : Cette publication a été
commanditée par LEGS et produite indépendamment par
l'auteur. Les points de vue exprimés dans ce document ne
reçoivent pas nécessairement l'aval de LEGS.